



Article communautaire à partager

Les communautés sont invitées à partager l'article ci-dessous dans des bulletins d'information, des sites Web ou des bulletins communautaires.

Le 10 mars marque le premier anniversaire de l'ouverture de la première période de réclamation pour [le règlement relatif aux services à l'enfance et à la famille des Premières Nations et au principe de Jordan](#).

Au cours de la dernière année, des milliers de personnes d'un bout à l'autre du pays ont entrepris des démarches pour soumettre leurs réclamations.

Plus de 136 000 réclamations ont été soumises et plus de 654 millions de dollars ont été versés en indemnisation aux réclamants admissibles.

Chaque réclamation représente une personne ou une famille et rend compte de son histoire.

Dans une nouvelle vidéo qui vise à souligner cette étape importante, des assistants aux réclamations font part de leurs réflexions sur la première année à soutenir les réclamants.

[Regardez la vidéo](#) | www.FNChildClaims.ca/fr/un-an-deja-a-accompagner-les-reclamants

« Ce moment ne s'est pas résumé à remplir des formulaires et à respecter les dates limites. Il s'agissait d'apporter un soutien, de faire preuve de bienveillance et d'accompagner nos membres des communautés. » – Amanda, coresponsable du programme de services aux réclamants

Les assistants aux réclamations sont disponibles pour soutenir les réclamants tout au long du processus. Ils peuvent répondre à leurs questions, leur expliquer en quoi consiste le processus de réclamation et les aider à remplir leur réclamation.

Des soutiens sont offerts en personne (s'il y a lieu), par téléphone ou par appel vidéo dans les communautés des Premières Nations ainsi que dans les régions urbaines et éloignées.

Les réclamants n'ont pas à raconter leurs histoires personnelles lorsqu'ils soumettent une réclamation, et les assistants aux réclamations offrent des soutiens gratuitement.

Si vous avez besoin d'aide pour soumettre votre réclamation :

☎ Appelez l'administrateur sans frais au 1 833-852-0755 entre 8 h et 20 h HE, du lundi au vendredi (sauf les jours fériés). Choisissez votre langue et appuyez sur le 2 pour parler à un assistant aux réclamations.

www.FNChildClaims.ca/fr